

Montpellier

Notre Ville

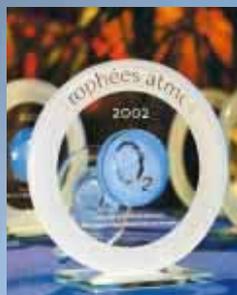
N°266
FÉVRIER 2003

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Trophée Atmos 2002

**Montpellier lauréate
pour son action en faveur de la
qualité de l'air et donc pour la
santé de tous les habitants,
jeunes enfants, personnes âgées
ou asthmatiques** cf page 15



Le jury était composé
de représentants de l'Agence
de l'Environnement
et de la Maîtrise de
l'Energie, de l'association
des maires des grandes
villes de France
et des entreprises,
BP France,
Gaz de France,
Electricité de
France et
France Télécom



© Hugues Rubio

SOLIDARITE FRANCE AFGHANISTAN - SOLIDARITE MONTPELLIER-GHAZNI
**La plus grande opération de solidarité franco-afghane
est lancée à Montpellier**

En juin 2003, des dizaines de véhicules, remplis à ras bord de matériel pour les écoles,
collèges et lycées, partiront par bateau de Marseille pour Bandar-Abbas (Iran),
puis par la piste jusqu'à Ghazni.

A VOUS D'AGIR - MERCI

(cf page 2)

BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR RESTOS DU CŒUR

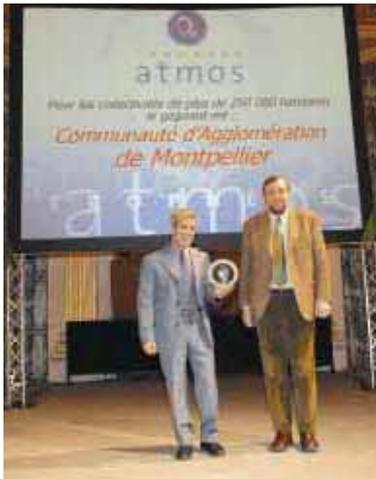
Les Restaurants du Cœur disposent aujourd'hui, de onze points de distribution, dans différents quartiers de Montpellier. La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur a démarré le 9 décembre et se terminera le 31 mars 2003. L'engagement de nouveaux bénévoles est toujours bienvenu, sachant que la plupart des centres assurent également des permanences en dehors de cette période hivernale. Aussi, si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à contacter le siège départemental des Restos du Cœur au 04 67 40 52 37.

BIEN MANGER, BIEN VIVRE

Les chiffres de l'obésité chez les enfants ont triplé en 20 ans : de 6% dans les années 80, le taux est passé à 20% aujourd'hui. Avancer d'un mode de vie trop sédentaire et d'une alimentation trop riche, cette augmentation avec son cortège de risques pour la santé est susceptible de troubler le développement harmonieux de l'enfant. Cet état préoccupant a incité la ville de Montpellier, en partenariat avec l'espace de prévention Epidure du Centre régional de lutte contre le cancer et le centre ressource de l'Inspection Académique de l'Hérault, à réagir en concevant un programme éducatif et ludique ayant pour objectif d'accompagner l'enfant sur la voie d'une alimentation saine et plaisir. Ainsi, après trois années passées dans les écoles élémentaires, c'est désormais au tour des enfants des maternelles de bénéficier d'une animation dans les Restaurants scolaires de la ville afin d'apprendre "Le bon manger et le bien vivre ensemble". Ce programme pédagogique qui implique les personnels techniques de la cuisine centrale et des restaurants scolaires, les animateurs du service enseignement, les enseignants des écoles de la Ville et les professionnels de santé très intéressés par ce projet, est l'objet d'une recherche-action dont l'évaluation est soutenue par la DRASS et l'URCAM. Cette étude prochainement publiée permettra de mieux connaître et comprendre les comportements de tous ces apprentis gastronomes.

Montpellier reçoit le Trophée atmos 2002 pour son action en faveur de la qualité de l'air

Les Trophées atmos ont été créés pour récompenser les villes françaises de plus de 5 000 habitants engagées dans une politique active de lutte contre la pollution atmosphérique. L'agglomération de Montpellier, lauréate dans la catégorie des plus de 250 000 habitants, est récompensée pour le développement de sa politique de transports non polluants.



Remise du trophée à Christophe Moralès représentant l'Agglomération

Le Trophée atmos 2002*, récompensant les villes françaises qui développent une politique de lutte contre la pollution atmosphérique, a été attribué à l'agglomération de Montpellier par un jury composé de professionnels de l'environnement. La cérémonie au cours de laquelle les trophées ont été remis s'est déroulée le 12 décembre dernier à Paris, dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Cette distinction récompense le choix effectué par Montpellier il y a maintenant plusieurs années de privilégier le développement durable en intégrant le long terme,

l'environnement, le progrès social et le dynamisme économique dans sa stratégie urbaine.

C'est ainsi que dès 1992, la Ville et le District de Montpellier se sont engagés dans la lutte contre la pollution en initiant le concept de décomobilité, qui combine l'ensemble des modes de déplacement écologiques. Un engagement qui s'est traduit par le développement constant des transports non polluants avec, notamment, la mise en place des Petibus dans le centre ville à partir de 1992, la création, en 1996, du service TaM Vélo - premier service de location de vélos géré par une société de transports en commun dans une ville française -, ainsi que par la mise en service de bus au GNV et de la première ligne de tramway en 2000. Par ailleurs, la Ville a également développé l'aménagement de voies cyclables sécurisées, notamment le long de la première ligne de tramway, et a engagé un programme de renouvellement de son parc auto privilégiant l'achat de véhicules fonctionnant au GPL (en 1991) puis au GNV (en 1999).

Les résultats de cette politique, salués par l'attribution du Trophée atmos 2002, peuvent s'apprécier à deux niveaux. En termes d'usage des transports en commun, tout d'abord, avec une fréquentation des transports en commun en hausse de 30% depuis la mise en place du nouveau réseau TaM, mais également en termes d'impact sur la qualité de l'air. Dans ce domaine, les mesures de dioxyde d'azote (NO2) réalisées

Le concours

Organisé en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Association des Maires de France (AMF) et les entreprises BP France, Electricité de France (EDF), France Télécom et Gaz de France, les Trophées atmos récompensent les villes françaises de plus de 5 000 habitants qui ont œuvré pour l'amélioration de la qualité de l'air dans un secteur donné. Pour cette première édition 2002, les actions et les opérations soumises par les villes devaient être liées au secteur des transports, l'un des premiers facteurs de pollution. Le jury était composé de professionnels de l'environnement qualifiés pour évaluer la créativité, l'efficacité et la maîtrise des actions menées. Les Trophées atmos s'inscrivent dans le cadre de différentes manifestations institutionnelles qui ont marqué l'année 2002 sur le thème du développement durable et ont vocation à devenir européennes, en collaboration avec la Communauté Européenne et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

par Air Languedoc Roussillon en 1997 et 2001 ont clairement fait apparaître une baisse de 40% en NO2 sur la ville de Montpellier (55 sites échantillonnés), notamment le long du corridor de la première ligne de tramway.

*catégorie des villes de plus de 250 000 habitants

Les membres du jury 2002

- Joëlle Colosio** : Ingénieur Département Air, ADEME
- Patrick Coroller** : Chef du Département Technologie des Transports, ADEME
- Teddy Follenfant** : Consultant en communication Environnement et Développement durable
- Daniel Hoefel** : Président de l'Association des Maires de France
- Alain Jérôme** : Journaliste et Producteur
- Philippe H. Lambert** : Directeur de la Communication, BP France
- Luc Perrouin** : Délégué à l'Environnement, France Télécom
- Ariane Vennin** : Avocate spécialiste de la loi sur l'air, Conseil auprès des collectivités locales
- Philippe Vuillemin** : Responsable Collectivités locales Direction Transports, Electricité de France
- Pascal Zanetta** : Directeur du Projet GNV (Gaz Naturel Véhicules), Gaz de France

Montpellier 6^e au Palmarès des villes 2002 de Rail et Transports

Montpellier se classe en 6^e position derrière Grenoble, Strasbourg, Lyon, Lille et Nantes, et devant Orléans, Dijon, Rennes et Marseille au Palmarès 2002 du magazine Rail et Transports.

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Montpellier se classe 6^e au Palmarès organisé par le magazine Rail et Transports (anciennement La Vie du Rail) pour distinguer les politiques volontaristes des villes en matière de transports en commun. Parmi les éléments qui ont attiré l'attention de Rail et Transports pour ce palmarès 2002 figurent notamment, pour Montpellier, le lancement du programme d'adaptation aux nouveaux rythmes urbains (qui a vu une nette augmentation des fré-

quences en soirée et toute la journée les samedis et les dimanches), l'augmentation de la capacité des rames (portées de 30 à 40 mètres, soit + 35% de surface utile) et le fonctionnement de l'Amigo, "le bus des discohèques", qui circule les jeudis, vendredis et samedis soirs. Il est également à noter que, dans la catégorie "Qualité de l'offre" (fréquence, vitesse commerciale, âge moyen du parc, pourcentage de bus propres), Montpellier obtient la 3^e place.